

Saint-Galmier, le 12 avril 2021,

Objet : avis de constat d'abandon de concession

Le Maire de la commune de Saint-Galmier informe les descendants ou successeurs de feu(e) :

Nom prénom	Demeurant à	Décédé(e) le	Durée	Date de l'acte	Emplacement
GUILLAUMOND Amable	Saint-Galmier	25/06/1919	Perpétuelle	20/07/1887	A 27
VERNAY Jean	Saint-Galmier	1917	Perpétuelle	26/10/1908	A 98
POY Jean-Marie	Saint-Galmier	?	Perpétuelle	17/08/1885	A 157
SEYNARD Catherine	?	31/10/1889	Perpétuelle	25/10/1895	A 232
TILLON Catherine née LARUE	Saint-Galmier	28/11/1936	Perpétuelle	01/09/1913	C 23
FORISSIER Antoine	Saint-Galmier	14/06/1962			
CHARVOLIN Marie née ACHARD	Saint-Genest-Lerpt	?			
MATHEVOT Benoîte née ACHARD	Saint-Galmier	?	Perpétuelle	26/03/1927	C 96
PUVEL Claude	Saint-Galmier	?	Perpétuelle	08/06/1943	D 84

Que par application des articles L 2223-17 et suivants du Code général des collectivités territoriales, il sera procédé dans le cimetière de Saint-Galmier, le mardi 18 mai 2021 à 9 heures, à la constatation de l'état d'abandon dans lequel se trouvent les concessions ci-dessus désignées,

Et les invite en conséquence, à assister audit constat où à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.



Le Maire,

Philippe DENIS

Affichage le 12 avril 2021

Jusqu'au 18 mai 2021